



Le plan pluriannuel de financement : comprendre ses mécanismes pour mieux le construire

Objectifs

- Permettre aux participants de comprendre le mécanisme du plan pluri annuel de financement introduit par le décret du 22 octobre 2003.

Programme

- Rappel des supports réglementaires.
- Rappel des outils prévus par ces textes, évolution possible du bilan financier vers l'EPRD : transformation du PPF en PGFP.
- Le plan pluri annuel de financement : un support de simulations aux usages divers.
 - Le Négociation pluri annuelle du plan d'investissement.
 - CPOM.
 - Dossier CNSA.
- Les spécificités de l'analyse financière dans le secteur social et médico-social.
 - Le retraitement des résultats.
 - Les réserves et provisions
 - Autres retraitements Sur cession d'éléments d'actif : les plus-values.
- Construire son diagnostic financier en lien avec quelques ratios incontournables : rappel, méthodes.
- Construire une méthode de travail afin de réaliser les simulations et atteindre les objectifs fixés.
 - Les équilibres du bilan financier
 - Des réserves suffisantes
 - Des provisions justifiées
 - Un niveau de trésorerie correct
 - Un endettement supportable
 - Un risque majeur à couvrir : par exemple : faire face à plusieurs départs en retraite alors que des investissements importants sont à réaliser.
- Le tableau de surcoût.
 - La notion de surcoût ou d'économie.
 - L'impact budgétaire des choix financiers.
 - Limiter les surcoûts avec les nouvelles techniques issues de l'instruction comptable du 26 décembre 2007.

Durée : 1 jours – 7 heures

Public :
Directeurs, Responsables administratifs et financiers, comptables, décideurs bénévoles

Prérequis : Aucun

Groupe : 12 personnes maximum

Méthodes pédagogiques :

- Support d'animation utilisé en vidéo projection et/ou liens remis

⚠ Ce document n'est pas contractuel !

En fonction des besoins des participants, le formateur adaptera le déroulé et le contenu de la formation.

Recommandations

- Possibilité d'amener le dernier bilan comptable, voire son plan pluri annuel de financement.